COMMUNE D'ALTORF

Flash Info

Avril 2019





SOMMAIRE

 Joyeuses Pâques 	page 1	 Informations administratives 	page 4
Budget communal	page 2	• Informations associatives	pages 5 à 7
• Plan de circulation	page 3	 Agenda 	page 8

BUDGET COMMUNAL 2019

Conseil municipal du 1er avril 2019

Dotation de l'État

Aujourd'hui, de « dotation » il ne reste plus que le nom.

En quelques années, à l'instar de la plupart des communes, la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) a diminué de manière drastique.

Parallèlement, les taxes prélevées (FNGIR/FPIC) ont augmenté et sont désormais supérieures à la dotation.

Lorsque l'on fait la différence entre ce que verse l'Etat et les taxes prélevées, on aboutit à un résultat négatif pour la commune de - 53 720 €.

En 2014, ce résultat était encore de + 33 400 €. En 5 ans, le budget communal a été amputé de 87 120 €. Les prélèvements étant désormais supérieurs à la dotation, c'est avec nos impôts locaux qu'il faudra combler la différence !

Budget 2019

La section de fonctionnement prévoit un budget en équilibre de 1 038 677 €. La section d'investissement prévoit un budget à l'équilibre de 196 241 €.

Taxes communales

Le Conseil, à l'unanimité, a décidé de ne pas augmenter les taux. Ils restent donc parmi les plus bas des 18 communes membres de la Communeuté de Communes.



Nous vous rappelons que l'intégralité des procès-verbaux est consultable :

- sur le site internet de la commune www.altorf.fr (rubrique mairie)
- en mairie aux heures d'ouverture
- sur les panneaux d'affichage du village (parking MTL et mairie)

Cimetière : le jardin du souvenir

Le jardin du souvenir est un espace dédié à la dispersion des cendres.

Cet espace de dispersion étant resté vierge à ce jour, cela nous a permis de repenser son aménagement.

Les travaux ont été réalisés en régie interne, par les ouvriers communaux.



Plan de circulation : pour la sécurité de tous !

Toute municipalité, en fonction de ses moyens et de la configuration du terrain, doit permettre aux habitants - adultes, enfants, personnes âgées ou handicapées - de se déplacer en toute sécurité. C'est l'unique but que s'est fixé le conseil municipal lors de l'adoption du plan de circulation.

Les principales sources d'insécurité étant la vitesse et le stationnement gênant ou dangereux des véhicules, des mesures ont été adoptées : limitation des vitesses (panneaux et chicanes), marquage d'emplacements de stationnement, création du parking de l'église, panneaux lumineux.

Nous avons tous dû nous adapter aux limitations de vitesse - pas toujours facile à respecter - aux priorités dans les chicanes, aux sens uniques... mais le constat est clair : ce plan fonctionne de manière satisfaisante, la grande majorité de nos concitoyens faisant preuve de civisme et de respect de l'autre.

Pendant une année, consciente qu'il fallait laisser aux habitants le temps d'intégrer ce nouveau plan de circulation et de s'y adapter, la police municipale n'a mis que des avertissements aux contrevenants. Elle dresse désormais des contraventions afin d'éviter tout risque de retour à la situation antérieure.

Qui décide du montant des PV?



Les montants des amendes ne sont fixés ni par la commune ni par les policiers municipaux mais par le Code de Procédure Pénale et le Code de la Route.

L'agent de police municipale n'a pas d'autre choix que d'appliquer les tarifs correspondant à chaque type d'infraction.

(Barème des amendes consultable sur www.altorf.fr / rubrique police municipale)

Qui bénéficie de l'argent des PV?

Ni la commune, ni la police municipale; c'est l'Etat qui encaisse les recettes des amendes.

Rappel à propos du sens prioritaire dans les chicanes

La solution préconisée par le Conseil Départemental attribue un sens de priorité. Toutefois, si un véhicule <u>non prioritaire</u> venant en sens inverse <u>est déjà engagé</u> sur la chaussée rétrécie, le véhicule prioritaire a l'obligation d'attendre que le véhicule engagé ait dégagé la chaussée. Un véhicule est prioritaire lorsque la voie est libre au moment où il s'engage.





Une question ? Un clic ! Toute l'info et l'actualité d'Altorf sur le site officiel de la commune :

https://www.altorf.fr

Infos pratiques, démarches administratives, histoire et patrimoine, conseil municipal, journal communal, vie associative, vie scolaire et périscolaire, horaires des bus scolaires, calendrier de collecte des ordures ménagères, manifestations et actualité ...

Découvrez également nos clubs et associations en rubrique « vie associative » ;

Et en rubrique « vie pratique » : les commerçants, artisans, prestataires de services,

Inscrivez-vous à la newsletter!



Elections européennes

Les élections européennes se dérouleront le dimanche 26 mai 2019. Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h à la grange de la Dîme. Nous vous rappelons que la présentation d'une pièce d'identité est obligatoire pour tous.





Police municipale pluri-communale

Altorf - Duppigheim - Duttlenheim - Ergersheim - Ernolsheim sur Bruche

Téléphone mobile : 06 34 56 97 74

Courriel: police.pluri.communale@duttlenheim.fr

Opération Tranquillité Vacances

En cas d'absence prolongée de votre domicile, la police municipale peut assurer régulièrement la surveillance de votre domicile inoccupé. Cette surveillance se fait de façon aléatoire, à n'importe quelle heure du jour comme de la nuit. Il s'agit de passage, voire de ronde de sécurisation autour de votre domicile. Cette opération se fait en coordination avec la gendarmerie nationale.

Service gratuit, offert par la commune et disponible toute l'année, il vous suffit pour en profiter de déposer en mairie le formulaire dûment complété et signé.

(formulaire disponible en mairie et sur www.altorf.fr/rubrique mairie/police municipale)



Carte d'identité et passeport : rappel de la nouvelle procédure

Depuis le 28 mars 2017, les demandes de cartes nationales d'identité sont instruites par les seules communes dotées d'un dispositif de recueil, au même titre que les passeports biométriques depuis 2009. Dans le Bas-Rhin, 34 communes sont équipées.

Liste complète des mairies équipées et des pièces constitutives du dossier sur www.passeport.ants.gouv.fr





A noter : Les demandes de pièce d'identité sont traitées sur RDV dans la plupart de ces communes.

Attention : les délais de prise de rendez-vous sont en moyenne de 2 mois. Le délai de fabrication des documents est d'1 mois. Il faut donc environ 3 mois pour obtenir un nouveau titre d'identité.

VIE ASSOCIATIVE

Les Amis de l'Abbaye et du Patrimoine d'Altorf

Le Jardin de l'Abbaye se mettra en habits de Pâques et sera exceptionnellement ouvert du mercredi 17 avril au lundi 22 avril 2019 inclus

Entrée libre de 10h à 18h.



La Fête de la Musique au Jardin de l'Abbaye aura lieu le **vendredi 21 juin 2019**.

Animation musicale à partir de 19h

Orchestre - solistes - Chorale

(le programme détaillé vous sera communiqué par voie d'affichage)
Petite restauration - Entrée libre.
Tous les mélomanes qui voudraient s'exprimer à cette occasion sont les bienvenus.



Rappel des horaires d'ouverture du jardin :

<u>Du 1er avril au 30 juin et le mois de septembre</u>:

Tous les samedis, dimanches et jours fériés de 10h à 18h Du 1er juillet au 31 août :

Tous les jours de 10h à 18h

<u>Du 1er octobre au 31 mars</u>:

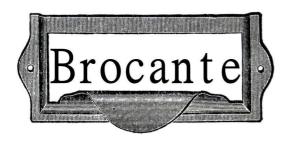
Tous les dimanches et jours fériés de 10h à 18h.





AS Altorf: vide grenier

L'AS ALTORF organise son traditionnel vide grenier le **dimanche 1er septembre**. Buvette, restauration, tartes flambées. Informations & réservations: chez MAETZ Huguette 06.35.55.91.08 ou chez MEYER Joël 06.82.53.58.19.



Amicale Sapeurs Pompiers d'Altorf

L'amicale des sapeurs pompiers d'Altorf organise sa Marche Populaire le **dimanche 5 mai 2019**.

Un parcours de 10 km mènera les promeneurs à travers champs et forêts et ne présente aucune difficulté.

Un parcours plus court (6 km) sera également proposé.

Les départs ainsi que les arrivées se feront à la Maison du Temps Libre.

Les habitants d'Altorf qui souhaitent déjeuner lors de la manifestation peuvent, dès à présent, réserver le repas (jambon vapeur, salade de pommes de terre, carottes et céleris) pour un montant de 8,50 euros par personne

chez Marc DENNI au 06.63.83.81.18 ou chez Philippe Klein au 03.88.38.87.07.

VIE ASSOCIATIVE suite



PETANQUE ALTORF LOISIRS



30^{ème} Anniversaire

L'Assemblée Générale s'est tenue en date du 25 novembre 2018. Un bilan flatteur de l'activité de l'année écoulée a été présenté à une assistance de plus de 120 membres qui a, dans la foulée, élu son comité directeur 2019. C'est Joseph Kling qui a accepté un nouveau mandat de Président.

Ellane ALEXANDRE
Secrétaire Générale

Véronique BERNARD
Vice Présidente

Trésorter - Général

KLING Joseph - Président

KLING Joseph - Président

Dominique BRUNET
Trésorter Algiont

Jean-PaulDECROCK
ASSESSEUR

Paul DELABIA
ADMISSIANY

Pleire EBERLE
ASSESSEUR

Le comité souhaite également rappeler les dates des manifestations 2019 de notre club :

<u>Dimanche 12 mai 2019</u>: Challenge du Président « à la mêlée » réservé aux membres et licenciés du club. Le repas sera offert aux participants. A toutes fins utiles, la carte de membre est proposée au tarif de 25 € par an et est « familiale ».

<u>Dimanche 16 juin 2019</u>: Challenge Manu. Concours amical en doublettes formées et ouvert à tous les licenciés. Un déjeuner sera servi à midi, buvette et petite restauration tout au long de la journée.

<u>Jeudi 18 juillet et jeudi 19 septembre 2019</u> : Challenge vétérans licenciés en triplettes. Buvette et petite restauration.

<u>Samedi 21 septembre 2019</u>: grand concours annuel ouvert à tous. Les triplettes formées se disputeront le « challenge du Maire ». Durant l'après-midi auront également lieu un concours de tir de précision, ainsi qu'un concours féminin en doublettes.

Cette année, notre club fête son 30^{ème} anniversaire.

La nouvelle saison a bien commencé et s'annonce sous les meilleurs auspices, le club briguant les toutes premières places dans leur groupe du secteur Sud du championnat des clubs. Le premier tour de Coupe de France 2019 face à ENTZHEIM s'est passé sans encombre se soldant par la victoire de notre équipe sur le score de 19 à 12. Félicitations à tous nos licenciés (70) qui sont nombreux à se déplacer dans tout le département afin de défendre les couleurs du club.



Amis Altorfois, venez nous soutenir, laissez-vous tenter. Le comité du club vous donne rendez-vous, vous passerez d'excellents moments sur le site de la MTL.

> Meilleures salutations, Joseph Kling, Président

<u>Contacts et renseignements</u> PETANQUE CLUB ALTORF:

au club house pendant les heures d'ouverture du club :

mercredi de 14h à 19h30 vendredi de 18h00 à minuit dimanche de 9h à 12h30

par mail <u>petanque.club.altorf@orange.fr</u> Site internet: <u>www.petanqueclubaltorf.fr</u>

VIE ASSOCIATIVE suite

Tennis Altorf Club

Suite à son assemblée générale du 29 mars 2019, le comité du Tac vous fait part de 2 dates importantes à retenir :

▶ Inscriptions pour l'année 2019 : le dimanche 14 avril de 9h à 12h et le samedi 4 mai de 9h à 12h au club house.

▶ Une journée de nettoyage est organisée : le samedi 4 mai, à partir de 9h. Avis aux amateurs.

Le club dispose de 2 cours en gazon synthétique, souvent disponibles, qui n'attendent que vous.

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser à :

▶ Eliane ALEXANDRE

6, place de la Krutenau ALTORF Tél: 06.29.59.05.78 eliane_alexandre@yahoo.fr

▶ Jacky KORMANN

4, impasse des tailleurs ALTORF Tél: 03.88.38.81.90 jkormann@free.fr

Adulte	60 €
Couple Civil	90 €
Jeune (jusqu'à 18 ans) / Etudianr	25 €
Licence Adulte	29 €
Licence Jeune	20 €
Caution Badge pour les résevations	10 €
Caution Clé	5€
Invitation pour 1 heure	3 €



Association de pêche d'Altorf

L'association de pêche invite l'ensemble des habitants d'Altorf à une visite de la passe à poisson située sur le Rhin, à l'usine hydroélectrique de Strasbourg, dans la matinée du samedi 11 mai 2019.

L'association Saumon-Rhin assurera la visite guidée. Elle permettra de voir la rivière artificielle, les bassins, les poissons au travers de la vitre ouverte au public mais aussi la vitre qui permet à Saumon Rhin de compter les poissons.

Les mois d'avril et mai sont les plus propices pour visualiser les poissons empruntant la passe.

Rendez-vous à 9h30 devant la MTL.

Inscription auprès de :

laurent.winiger@free.fr (copie mathieu.gerlier@wanadoo.fr)

Merci de préciser si vous voulez participer au repas le midi dans un restaurant situé à proximité.

Concours de **pêche au coup** à la Pentecôte, à l'étang, le **lundi 10 juin 2019**.

Ouvert à tous.

Tirage des places à 9h30.

Une ronde le matin, une autre l'après-midi. Buvette et petite restauration sur place.



Bibliothèque d'Altorf

Permanences, achats de nouveaux livres, échanges de livres auprès de la BDBR, soirées jeux, contes à thème...tous reconduits pour l'année 2019. Avec 84 permanences assurées en 2018 et 107 lecteurs inscrits, la continuité de l'activité de la Bibliothèque est assurée.

Les rencontres « jeux de société » du 1er vendredi de chaque mois connaissent un succès grandissant! D'ailleurs de nouveaux jeux vous attendent... Merci pour votre fidélité!

Par ailleurs, nous vous rappelons que nous avons 3 revues mensuelles à votre disposition:

- ▶ Ca m'intéresse
- ▶ Pep's
- ▶ Géo

A bientôt à la bibliothèque d'Altorf!!!







AGENDA

club de tennis

Pâques - AAPHA

4 mai: inscription pour 2019 au club de tennis

4 mai : journée de nettoyage au club de tennis

5 mai : marche populaire - Pompiers

11 mai : visite passe à poissons sur le Rhin - APPMA

12 mai : Pétanque - challenge du Président.

14 avril: inscription pour 2019 au 7 au 9 juin « Rendez vous aux jardins »

17 au 22 avril : jardin en habits de 10 juin Pêche de la Pentecôte **APPMA**

15 juin 95ème anniversaire ASAltorf

16 juin Pétanque - Challenge Manu

21 juin Fête de la musique aux jardins - AAPHA

23 juin Fête Dieu aux jardins

28 juin Kermesse de l'école

14 juillet Cérémonie Fête Nationale C2A - Repas champêtre (MTL)

18 juillet Pétanque - challenge vétérans

26 & 28 juillet

Tournoi seniors ASAltorf

1 septembre ASAltorf Marché aux puces (MTL)

13 au 15 septembre

Journées européennes du patrimoine

19 septembre : pétanque - challenge vétérans

21 septembre

Pétanque : challenge du Maire

22 septembre

Vélo-tour de la Com Com

MAIRIE



03 88 38 12 54



altorf-direction@orange.fr



https://www.altorf.fr

Lundi 9h - 12h / 17h - 19h Mardi 9h - 12h Mercredi 9h - 12h /14h - 16h Jeudi de 9h - 12h Vendredi de 9h - 12h

Du 15 juillet au 25 août, la mairie vous accueille uniquement le matin (de 9h à 12h du lundi au vendredi)

Pas de permanence du Maire en juillet & août (possibilité de rendez-vous)

La mairie sera exceptionnellement fermée :

- vendredi 31 mai
- vendredi 16 août